

Les entreprises suisses sont exposées à une pression accrue de la concurrence mondiale. S'y ajoute maintenant la force du franc, ce qui oblige de nombreuses entreprises à faire tout leur possible pour conserver leur compétitivité et même, le cas échéant, pour la consolider par rapport à leurs concurrents.

Les employés ressentent directement cette pression. Les sollicitations en vue de prolonger le temps de travail, l'accélération des processus de production, ainsi que les exigences élevées concernant la flexibilité, ne représentent que quelques-unes des nombreuses contraintes qui ne cessent de croître.

Mais comment concilier les exigences accrues de l'entreprise avec les revendications des employés pour un travail «sain»? Et pour quelles raisons l'entreprise devrait-elle procurer aux employés des conditions de travail «saines»?

Si l'on pose la question aux représentants des employés et des employeurs, on obtient les réponses suivantes:

«Seuls des employés satisfaits et en bonne santé peuvent fournir une qualité de travail dont la Suisse a besoin dans la concurrence mondiale»¹.

«En tant qu'employeur, on a parfois l'impression de devoir tout diriger. C'est justement dans le rapport avec la santé au travail, qu'il y a danger à ce que tous les problèmes de santé soient définis comme «troubles de la santé associés au travail»².

Quelle responsabilité légale l'entreprise a-t-elle concernant la santé et la préservation de la santé de ses employés?

En résumé et de manière générale, le travail ne doit pas porter préjudice à la santé, ni rendre malade. Ainsi, par exemple, les mesures de protection relatives à la manipulation des produits chimiques et des matières dangereuses sont-elles clairement stipulées³. Les prescriptions dans le domaine de l'ergonomie au travail sont déjà moins évidentes⁴. Elles sont en grande partie absentes dans le sec-

Dans quelle mesure le travail doit-il être sain?

teur de la promotion de la santé dans l'entreprise.

Mais une entreprise peut-elle se permettre de ne pas investir dans des conditions de travail favorisant la santé?

La promotion de la santé dans l'entreprise

Des études prouvent clairement que la promotion de la santé dans l'entreprise sert non seulement aux employés, mais qu'elle est aussi particulièrement rentable pour l'entreprise. En effet, une étude d'économie d'entreprise⁵ fait état d'un «retour sur investissement» de 1:2,3 concernant l'économie des coûts de maladie et de 1:10,1 pour la diminution de l'absentéisme. Cela signifie que chaque franc investi a un rendement de CHF 2.30 à 10.10 – rendement qui n'est, et de loin, pas atteint par tous les autres investissements effectués.

Des conditions de travail ergonomiques

Déjà à la fin des années quatre-vingt, on a pu démontrer que l'acquisition de moyens techniques pour réduire l'obligation d'avoir certaines postures et le travail répétitif effectué dans des positions non ergonomiques pouvait être amortie après 1 à 3 ans au plus, grâce à une meilleure efficacité du travail et à une diminution des troubles afférents⁶. D'autres études ont analysé l'efficacité des interventions sur les postes de travail et de leurs adaptations ergonomiques. Elles ont relevé, dans diverses entreprises de différentes tailles, une nette réduction de l'absentéisme dû à la maladie et une baisse partielle tout aussi claire des coûts de fabrication pour des travaux manuels⁷. Il a également été prouvé que des formations sur l'ergonomie étaient encore mises en pratique par les participants six mois plus tard⁸. Un autre travail fait état des effets positifs de tapis de sol er-

gonomiques sur la fatigabilité et les troubles corporels dans les postes de travail où l'on est debout⁹. Il a été démontré, en outre, que des interventions ergonomiques peuvent considérablement réduire les risques pour la santé¹⁰ et le mal de dos¹¹ lors d'activités manuelles.

Voici un exemple réel

Dans le service d'expédition de l'entreprise B. SA, des employés chargeaient des marchandises sur des palettes. Il s'agissait généralement de caisses de 15 à 30 kg. Comme les palettes se trouvaient au sol, il fallait empiler les marchandises de la hauteur des pieds jusqu'à, à peu près, la hauteur de la poitrine. Ceci a entraîné, chez les employés concernés, des maux du dos et des épaules, ainsi que des arrêts de travail qui en étaient la conséquence. Un ergonome a alors été mandaté pour résoudre ce problème et pour organiser le poste de travail de manière à ce que, si possible, on puisse également y affecter des employés moins costauds, à la journée. Finalement, on a réalisé ce qui suit: les marchandises sont désormais acheminées de l'entrepôt sur un tapis roulant au lieu d'un chariot élévateur, comme auparavant. On a également mis en place une plate-forme élévatrice électrique pour les palettes à charger, en formant les employés à travailler dans des conditions de normales. Désormais, le collaborateur n'a plus à se baisser, il peut soulever les caisses latéralement à la même hauteur en gardant le haut du corps droit. Il s'en est suivi que l'opération de levage ne nécessite plus que la moitié du temps. On n'a plus besoin de personnel pour apporter les marchandises de l'entrepôt à l'expédition, si bien qu'on a pu nettement réduire les doléances et l'absentéisme. L'investissement, d'un total de quelque 32 000.- francs a permis, selon le volume de travail, une économie an-

nuelle de près de 14 000.- francs, grâce à la diminution des heures de travail pour les travaux de palettisation et des absences pour raison de maladie. Mais pour l'entreprise, il était au moins aussi important que la capacité de chargement du service d'expédition ait pu augmenter de 20% avec le même effectif du personnel et que l'on puisse maintenant affecter à l'emballage, des employés qui ne pouvaient pas le faire par manque de force physique.

Bilan

C'est justement dans une situation économique difficile, que l'investissement dans la productivité et la satisfaction des collaborateurs est non seulement souhaitable, mais qu'elle

est nécessaire et rentable, comme le montre le calcul. L'ergonomie et la promotion de la santé dans l'entreprise sont des éléments porteurs pour les performances des collaborateurs et, par conséquent, pour la productivité et la compétitivité de l'entreprise. Les sociétés modernes qui mettent ces arguments en pratique, ont du succès sur le marché.

¹ Doris Bianchi, Union syndicale suisse, interview avec La Vie économique, Les conditions de travail en Suisse - un discours des partenaires sociaux, 4-2007

² Ruth Derrer Balladore, Union patronale suisse, interview avec La Vie économique, Les conditions de travail en Suisse - un discours des partenaires sociaux, 4-2007

³ Assurance-accidents suisse (Suva), Valeurs limites d'exposition aux postes de travail, 2011

⁴ Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Commentaire de la loi sur le travail et des ordonnances 1 et 2

⁵ Rapport 3 IGA, Gesundheitlicher und ökonomischer Nutzen betrieblicher Gesundheitsförderung und Prävention - Résumé des évidences scientifiques, 2003

⁶ Martin, K., Grenzen für das Handhaben von Lasten - Erkenntnisse, Methoden, Erfahrungen, Beispiele. Angew. Arbeitswiss, n° 119, p. 1-35, 1989

⁷ Landau K, Arbeitsprozesse gestalten, Kap. 5 Nutzung und Nutzen arbeitswissenschaftlicher Methoden in den Unternehmen, 2002

⁸ Stadlmair K, Dokumente Gesundheitswissenschaften 19, Wirksamkeit und Nachhaltigkeit ergonomischer Schulungen, 2009

⁹ Forschungsinstitut für Orthopädiertechnik, Eine Feldstudie über die Wirksamkeit tritlastischer Bodenmatten, 2010

¹⁰ Burgess R, A Randomised and Controlled Trial of Participative Ergonomics for Manual Tasks, 2003

¹¹ Lahiri S, The cost-effectiveness of occupational health interventions: preventing occupational back pain. Am. J. Industrial Med. 48, p. 515-529, 2005